

Fiche 4 ► LOGISTIQUE DU VACCIN IAHP.**Objet.**

Cette fiche concerne la gestion des flux de vaccins depuis le dépositaire vers les élevages, via les cabinets vétérinaires. Elle comprend également le retour des flacons partiellement utilisés et non utilisés.

Elle comprend les points de vérification, la traçabilité et la remontée des données dans le système d'information généralisé, à chaque fois que nécessaire, à savoir:

- La réception par les vétérinaires sanitaires des prévisions de mise en place provenant des OPA, des couvoirs et des éleveurs indépendants,
- La commande de vaccins IAHP par les cabinets vétérinaires à l'établissement pharmaceutique dépositaire sur la base de ces prévisions,
- Le transport des vaccins depuis l'établissement pharmaceutique dépositaire vers les cabinets vétérinaires,
- Le stockage des vaccins au niveau des cabinets vétérinaires,
- La prescription (ordonnance), délivrance aux ayants droits (éleveurs, couvoirs) et organisation de l'éventuel transport intermédiaire des vaccins, par les vétérinaires,
- Le stockage temporaire des vaccins au couvoir ou à l'élevage,
- Le retour des flacons non utilisés ou partiellement utilisés vers les cabinets vétérinaires, leur destruction,
- La question du retour et de la gestion des flacons utilisés est encore en discussion.

L'objectif est de limiter le risque de rupture d'approvisionnement, de permettre l'adéquation des volumes aux besoins avec des marges de sécurité (stocks tampon) qui tiennent compte des modifications possibles entre prévisions et réalités des mises en place, de la casse éventuelles, des erreurs humaines. Le système doit être adaptable.

Il y a un enjeu de préservation de l'intégrité des vaccins aux différentes étapes de transport et de stockage. Et la nécessité d'une traçabilité en temps réel tout au long du circuit du vaccin. Et ceci dans un contexte de diversité des niveaux d'équipement en Systèmes d'Information (SI) des intervenants cabinets vétérinaires (VIMS : Veterinary Information Management Systems) et probablement aussi couvoirs et OPA.

L'Ordre National des Vétérinaires est en charge de Calypso, logiciel de remontée des informations, dont le développement est confié à Phylum.

Serviphar est l'établissement pharmaceutique dépositaire retenu par le marché public du ministère.

Flaconnages.

► Données physiques sur les flacons de vaccins

Nom déposé	Format des flacons	Surconditionnements
VOLVAC B.E.S.T AI+ND	1000 doses – 500mL Hauteur : 19cm Diamètre : 8cm	Cartons de 12 flacons de 1000d. 24x31x21cm. Poids 6.8kg. Palettes de 720 flacons de 1000d

Prévision des besoins en vaccins dans les structures vétérinaires.

Les vétérinaires sanitaires fournisseurs de vaccins ont généralement 3 canaux d'informations leur permettant de gérer au mieux leurs commandes et stocks (en plus de leurs statistiques internes sur la saisonnalité des productions et des besoins) :

- concernant les éleveurs en contrat avec des OPA, les vétérinaires peuvent recevoir les prévisions de mises en place à 30/15/7 jours en fonction des productions et des habitudes. Ils sont ainsi informés du nombre de canards prévus pour être mis en place dans tel INUAV, chez tel éleveur, tel jour,
- les éleveurs qui peuvent avoir une démarche active d'information des vétérinaires,
- les couvoirs qui transmettent leurs besoins évalués à la semaine, quinzaine, mois. Mais ces informations ne sont pas traçables par élevage de destination à ce stade.

Toutes ces informations sont susceptibles d'évolution au dernier moment (réorientation vers un autre élevage), mais elles sont globalement fiables et suffisantes pour permettre aux vétérinaires de faire leurs précommandes.

Pas de réutilisation des flacons entamés : adapter au mieux les effectifs pour limiter les pertes.

Boehringer Igelheim annonce une **stabilité de 12h** du vaccin à température ambiante. Comme pour tous les vaccins, le prélèvement d'une partie des doses dans un flacon entraîne une dégradation du produit restant par oxydation.

Il est capital que chaque canard reçoive bien **à chaque administration, une dose complète.**

Il n'est pas possible d'utiliser les doses restantes d'un flacon partiellement utilisé. Ces « pertes » de doses ont été estimées et intégrées dans les appels d'offres. Néanmoins il est probablement peu judicieux de perdre des centaines de doses pour en utiliser quelques dizaines.

L'adaptation des plannings et des commandes, une évidence aussi souvent que possible pour approcher des chiffres ronds, proches des multiples de flacons.

► Description de la chaîne d'information pour la prévision des besoins en vaccins

Prévision des lots	Les OPA informent chaque semaine les cabinets vétérinaires concernés des volumes de canetons planifiés dans les 5 semaines avec actualisation. Les éleveurs, notamment les indépendants , sont invités à faire de même.
Agglomération des besoins	Les structures vétérinaires rassemblent les besoins exprimés dans les prévisions de mises en place.

La transmission des prévisions de mises en place et donc de vaccination est un point critique de réussite de la partie logistique de la stratégie.

Commande des vaccins par les structures vétérinaires.

Chaque structure vétérinaire doit s'assurer que ses VIMS ont leur interface avec Calypso d'une part (à terme), et que leurs équipes (ASV, assistants, logisticiens) sont préparés à la campagne de vaccination IAHP.

► Description de la chaîne de commande des vaccins

Commande par les cabinets vétérinaires	Les cabinets vétérinaires commandent à Serviphar , via Calypso à la fréquence adaptée les quantités nécessaires pour assurer leur stock tampon pour le mois qui vient.
Gestion logistique par Serviphar	Serviphar expédie les vaccins et remonte les informations de commande à la DGAL. Les délais de livraison, par transporteur froid, sont de 1 à 3 jours en fonction des zones.

Stockage des vaccins et gestion de stock dans les structures vétérinaires.

Chaque structure vétérinaire impliquée doit s'assurer de ses capacités matérielles et qualité pour le stockage et le conditionnement des vaccins.

Procédure et supervision qualité des étapes de gestion physique des médicaments vétérinaires à conserver au froid. Référence Charte des Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire - Qualitévet.

Prescription, délivrance et expédition des vaccins à partir des structures vétérinaires.

Les vétérinaires établissent les ordonnances correspondant à chaque vaccination du lot. Conformément à chaque ordonnance, les vaccins sont délivrés et remis à l'éleveur, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un transporteur agréé.

Éléments obligatoires à faire figurer sur l'ordonnance

Support infalsifiable et numéroté.

Identification du détenteur : identité ou raison sociale, adresse.

Identification des animaux : espèce, âge, nombre, sexe, numéro de lot, numéro IMEP (voire IDIL par la suite).

Identification du prescripteur : identité du Dr vétérinaire et son numéro d'inscription à l'Ordre, signature.

Identification du vaccin : nom, posologie, n° de lot, date de péremption, délais d'attente.

Mentions de délivrance : lorsque les vaccins sont portés ou expédiés, le nom de l'intermédiaire figure sur l'ordonnance.

Stockage temporaire des vaccins dans les couvoirs et en élevage.

Mode opératoire, consignes pour la conservation temporaire des vaccins à l'élevage.

Retour des flacons non utilisés et partiellement utilisés vers les structures vétérinaires.

Où trouver les fiches opérationnelles à jour ?

Les fiches sont évolutives : malgré une large préparation de l'administration, des filières et des vétérinaires, nous allons évidemment « apprendre en marchant ». Les fiches vont s'enrichir des expériences terrains.

Les fiches opérationnelles sont indexées : en pied des pages impaires, vous trouverez l'indexation du type F1 (numéro de la fiche – V2023-1 : première version de 2023).

Vérifiez en ligne la dernière version en cours : connectez-vous à partir du 02 octobre 2023 svp

https://www.sngtv.org/4DACTION/ACCES_DIRECT/20583

Contacts de la commission aviaire SNGTV : commission.aviaire@sngtv.org

Equipe de la commission aviaire SNGTV : Pauline Bernard, Patrick Chabrol, Laurent Deffreix, Jean-Charles Donval, Ghislaine Eddarai, Xavier Gautier, Sophie Lagadec, François Landais, Jocelyn Marguerie, Mokrane Mellal, Olivier Salandre.